



MERCREDIS
LA FAUNE ET LA FLORE

MARS / AVRIL 2023

ACCUEIL DE LOISIRS 3-5 ANS



3-5 ans

LA FAUNE ET LA FLORE



MERCREDI 1^{er}/03

Expérience plantation



Création Coccinelle

GRAND JEU :

Aidons la coccinelle à retrouver ses points



MERCREDI 8/03

Fresque marine :

Empreinte mains –
Poissons & méduses



La pêche aux déchets

&

Land art



MERCREDI 15/03

Fabrication d'un nichoir

&

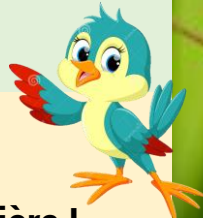
Création d'oiseaux en
pâte à sel

Jeu sportif :

Traversons la rivière !

&

Observons la nature



MERCREDI 22/03

Fabrication d'une chenille

&

Empreinte feuillage sur argile



Grand jeu :

« L'écrase papier »

&

Fresque oiseaux





3-5 ans

LA FAUNE ET LA FLORE



MERCREDI 29/03



**Fabrication d'un abri à
Hérisson
&
Création d'un herbier**



Masque d'animaux

&

Jeu sportif :

« Les déménageurs »



MERCREDI 5/04

**Sortie à la ferme pédagogique
d'Auriol**



**Décoration de la salle –
L'oiseau dans son nid**

&

Fabrication de papillons 3D



MERCREDI 12/04

**Fabrication d'un hôtel à
insectes**

&

Land art



Grand jeu :

« Au secours de la Faune »



HORAIRES

7H30-9H	: Accueil des enfants au centre
9H-11H30	: Activités, jeux ou sorties
11H30	: Déjeuner
13H	: Temps Calme
14H30-16H	: Activités, jeux ou sorties
16H	: Goûter
17H-18H30	: Départ des enfants du centre

TARIFS

Tarifs applicables en 2023

Quotients familiaux	Tarifs à l'heure
A : QF < 100€	1,15 €
B : 101€ > QF > 200€	1,15 €
C : 201€ > QF > 300€	1,15 €
D : 301€ > QF > 400€	1,30 €
E : 401€ > QF > 500€	1,40 €
F : 501€ > QF > 600€	1,45 €
G : 601€ > QF > 700€	1,70 €
H : 701€ > QF > 800€	1,80 €
I : 801€ > QF > 900€	1,90 €
J : 901€ > QF > 1 000€	2 €
K : 1 001€ > QF > 1 100€	2,10 €
L : 1 101€ > QF > 1 200€	2,20 €
M : 1 201€ > QF > 1 500€	2,20 €
N : QF > 1 501€	2,40 €

INSCRIPTIONS

- avoir un dossier complet
 - Fiches de renseignement et sanitaire de votre enfant
 - Photocopies du carnet de vaccinations de l'enfant
 - Attestation d'assurance scolaire
 - Votre numéro d'allocataire CAF ou votre avis d'imposition
 - Une attestation d'employeur stipulant que les parents ont une activité professionnelle le mercredi.
 - Un justificatif de domicile

Le paiement se fait au moment des inscriptions.
La facturation des heures complémentaires sera effectuée à la fin du mois. Le règlement pourra se faire via le portail famille de l'IFAC ou auprès du directeur du centre de loisirs.

- être dans les critères de priorisation :
 - Les enfants domiciliés et scolarisés à Auriol ;
 - Les enfants dont les parents travaillent ;
 - Les enfants avec un dossier administratif complet et traité par ordre de traitement.

La commune d'Auriol participe à hauteur de 1€ pour les enfants/jeunes de la commune. **Le tarif indiqué ne tient pas compte de cette participation**

CONTACT

Centre d'animations « les p'tits loups » - IFAC Auriol

Château de la Bardeline – Avenue Jean Maffre – 13390 Auriol

Tel : **06 63 32 10 11**

E-mail : contact.auriol@dso.ifac.asso.fr ou <https://www.ifac.asso.fr/auriol>

